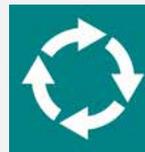


# AGIR AVEC LES ZONES HUMIDES !

Tour d'horizon de retours d'expérience de restauration



Journée technique d'information et d'échanges  
Mardi 12 décembre à Mozac (63)

## Contexte

Par leurs différentes fonctions, les zones humides jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues. Elles rendent également divers services en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses conséquences et présentent de nombreux intérêts sociaux et économiques.

Les zones humides connaissent depuis quelques décennies une diminution très importante de leurs surfaces. Comme le souligne le Plan National Milieux humides 2022-2026, il est urgent de les préserver et de les restaurer.

L'objectif de cette journée est **de donner à voir un panel d'actions de restauration opérationnelles de projets en Auvergne et sur d'autres territoires.**

Au travers d'exemples éprouvés, seront développés les méthodologies d'actions, les techniques de travaux mises en œuvre, les types de suivis choisis. Mais aussi les façons dont on peut travailler avec les partenaires et acteurs locaux.

**Cette journée vise à inspirer les porteurs de projets et ceux qui les réalisent** pour s'investir et agir rapidement pour la préservation et la restauration de ces milieux essentiels pour affronter les enjeux posés par la double crise - climatique et de la biodiversité - que nous affrontons.



## Objectifs

- **Mieux connaître** les zones humides et leurs fonctions **pour agir** en faveur de leur préservation et de leur restauration
- Donner à voir des **retours d'expériences éprouvés pour apprendre et gagner du temps dans vos projets**
- Accéder à différentes méthodologies de suivis
- **Appréhender les contraintes** techniques, administratives et socio-économiques dans le cadre d'un projet de restauration

## Public

**Techniciens, animateurs, chargés de missions, ingénieurs milieux aquatiques** des syndicats, des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État, des bureaux d'études, des associations, étudiants

**Conseillée aux élus**

→ **Pour les 5 premiers inscrits :  
1 place gratuite supplémentaire  
pour inviter son élu**

Inscriptions en ligne jusqu'au 4 décembre : [ICI](https://www.ici.fr)



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE  
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE  
04 76 48 98 08 > [ARRAA@ARRAA.ORG](mailto:ARRAA@ARRAA.ORG)  
[WWW.ARRAA.ORG](http://WWW.ARRAA.ORG)

Organisée avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne



# PROGRAMME

## 9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### 9H30 LES ZONES HUMIDES ET LEUR RESTAURATION : RÔLES, ENJEUX ET ATOUTS

Les milieux humides font partie des écosystèmes les plus riches et les plus productifs au monde. Par leurs différentes fonctions, ils jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration, la prévention des crues et dans l'atténuation des effets du changement climatique. En ce sens, la restauration devient un enjeu pour l'ensemble des territoires.

> [Pierre MOSSANT - Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne](#)

### 10H00 ORIENTATIONS ET ATTENTES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE POUR LA RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

> [Olivier SIMEON & Laurent VIENNE - Agence de l'Eau Loire Bretagne](#)

### 10H30 RETOURS SUR LE PROGRAMME LIFE « RÉHABILITATION FONCTIONNELLE DES TOURBIÈRES DU MASSIF JURASSIEN FRANC-COMTOIS » (25,39)

Retours sur l'un des plus ambitieux projets de restauration de tourbières en Europe : présentation des choix techniques et opérationnels au travers d'exemples clés. Vers un nouveau programme Life Climat tourbières du Jura 2022-2029 : zoom sur l'évaluation des effets de la restauration, dont une réflexion sur l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre.

> [Pierre DURLET - Parc Naturel Régional du Haut-Jura](#)

## 12H00 DÉJEUNER

### 13H30 DE LA CONCERTATION À L'ACTION, LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET DE RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE - EFFACEMENT DU PLAN D'EAU COMMUNAL DE PEYRELEVADE (19)

À travers ce cas concret, le PNR de Millevaches en Limousin présentera en quoi des projets de restauration de milieux intègrent la question des usages, des jeux d'acteurs, des paysages, de l'histoire du site, du référentiel écologique... Le PNR fera une synthèse des travaux réalisés, de la démarche de concertation locale, des protocoles et résultats des suivis.

> [Julie COLLET - Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin](#)

> [Stéphane PETITJEAN - Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de la Corrèze](#)

### 15H00 CONCILIER RESTAURATION DES ZONES HUMIDES ET MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DURABLE SUR LE MARAIS DE CASSAN (15)

Intervenant sur le marais du Cassan depuis plus de 20 ans, le CEN Auvergne a concrétisé son implication auprès des agriculteurs par la mise en œuvre d'ambitieux travaux de restauration de zones humides dans l'objectif du maintien de pratiques agricoles durables. Focus sur ce travail de conciliation des enjeux.

> [Christophe GREZE - Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne](#)

> [Jean-Pierre DABERNAT - SIVU Auze Ouest Cantal](#)

### 16H00 ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS ET RÉFLÉCHIR AUX PRATIQUES DE GESTION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre du programme LifeNatur'Adapt, la Réserve Naturelle Chastreix-Sancy a réalisé un diagnostic de vulnérabilité et un plan d'adaptation qui ont conduit à l'intégration d'objectifs et d'actions prenant en compte les enjeux et impacts du changement climatique dans le dernier plan de gestion 2022-2031.

> [Thierry LEROY - Réserve Naturelle Nationale Chastreix-Sancy - Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne](#)

## 16H30 FIN DE LA JOURNÉE

# INSCRIPTION (AVANT LE 4 DÉCEMBRE)

## » FRAIS D'INSCRIPTION - ADHÉRENT

- > sans activité professionnelle : 30 €
- > en activité professionnelle : 80 €

La contribution financière des participants est solidaire. Elle correspond à la part non subventionnée des coûts externes liés à l'évènement : traiteur, salle, frais d'accueil, impression... Cette participation est indispensable à l'équilibre du budget de l'évènement.

### INSCRIPTIONS

Toute inscription qui n'aura pas été annulée avant le 5 décembre sera facturée.

Nombre de places limité à 50 personnes

## » FRAIS D'INSCRIPTION - NON ADHÉRENT

- > sans activité professionnelle : 50 €
- > en activité professionnelle : 150 €

Pour adhérer, rendez-vous sur le site web de l'ARRA<sup>2</sup> : [www.arraa.org/adhérer](http://www.arraa.org/adhérer)

**Pour les 5 premiers inscrits :**

**1 place gratuite supplémentaire  
pour inviter son élu**

Vous faites partie des 5 premiers inscrits ?

L'ARRA<sup>2</sup> prend contact avec vous pour vous proposer d'inscrire gratuitement un de vos élus à la journée

## ACCÈS

### Maison de la nature et de l'environnement à MOZAC (63200)



**ACCÈS** : stationnement sur le [Parking de l'abbaye de Mozac Pl. du 1er Mai, 63200 Mozac](#)

puis, accès à la Maison de la nature à 200 m à pied via le chemin situé au nord du parking à proximité du passage piéton.

La gare ferroviaire la plus proche est située à Riom.

Covoiturage : une carte et une liste des participants seront transmises quelques jours avant l'évènement pour faciliter le covoiturage.

